



Ajouter le nom de la mere à un enfant

Par **tapas**, le **11/08/2008** à **10:17**

Bonjour,

Je suis séparée du pere de ma fille, nous n'étions pas mariés. Elle porte le nom de son père et je souhaiterais ajouter le mien en plus. A l'époque du jugement, mon avocate m avait dit que ça pouvait se faire en présentant une requete. Aujourd'hui, je n ai pas les moyens de payer un avocat pour le faire (et je n ai pas droit a l aide juridictionnelle).

Cette requete porte elle un nom? ou me suffit il d'écrire un courrier au JAF?

Merci de m aider pour la démarche à suivre :)